

Mentions légales RGPD Ville de Denain.

Pour un formulaire

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement dématérialisé/informatique et/ou papier, placé sous la responsabilité du Maire de la Ville de DENAIN (Hôtel de Ville, 120 rue de Villars B.P.50213 – 59723 DENAIN CEDEX) et destiné à la Mise en concurrence pour passation des contrats d'achats publics ; signature de contrats avec prestataires externes.

Les données ainsi collectées sur la base légale du consentement de contrats et l'obligation légale sont conservées pour une durée selon la nature du marché :

- Fournitures et services : 5 ans
- Travaux : 10 ans après la fin d'exécution (garanties décennales)
- Marchés inférieurs à 25 000 € HT : 1 an

Les destinataires de ces données sont :

Destinataires internes

Accès permanent à l'ensemble des dossiers :

1. Service de la commande publique
2. Service financier
3. Direction informatique (en cas de problème sur fichier)

Accès ponctuel lié à la commande :

1. Technicien en charge du dossier
2. Secrétariat général pour la tenue du registre
3. les Elus (CAO et diverses commissions)

Organismes externes

1. Trésorerie
2. Sous-Préfecture
3. Répression des fraudes (en fonction des demandes ciblées)

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et renforcée par le « Règlement Général sur la Protection des Données » (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en fonction du type de données et de la base légale du traitement.

Vous pouvez exercer ce droit en vous rapprochant du Délégué à la Protection des Données de la commune. Par mail : dpo@ville-denain.fr, par téléphone : 03.27.23.59.59, ou par courrier : DPO Ville de Denain 120 rue de Villars B.P. 50213 – 59723 DENAIN CEDEX.